

DISPOSITIF


Préparation à l'examen professionnel

Rédacteur principal de 1^{ère} classe d'avancement de grade

Rédacteur principal de 2^{ème} classe d'avancement de grade

Rédacteur principal de 2^{ème} classe de promotion interne

Pour l'accès à cette préparation, un test est programmé. En fonction de votre résultat au test, vous pouvez être orienté(e) en **Tremplin** (formation de 7 jours organisée dans un format mixte et permettant de renforcer les compétences en communication écrite : analyse, synthèse, argumentation) avant de suivre la préparation, ou être réorienté(e) vers un parcours de formation continu à définir avec votre collectivité si les résultats sont insuffisants.

 Le dispositif proposé ci-dessous correspond à un format mixte (alternant des temps de formation en présentiel et à distance), toutefois celui-ci pourrait être réaménagé dans un format tout à distance si les conditions sanitaires l'exigeaient.

<p>Epreuve d'admissibilité</p>	<p>Conférence d'ouverture Présentation de l'examen (en partenariat avec le centre de gestion organisateur) et de la formation Distanciel : 3h / 0,5j</p> <p>Apprendre en autonomie Apprendre à apprendre – ressources à distance Présentation des notes de cadrage Présentation de la plateforme de formation à distance FORMADIST Présentiel : 6 h / 1 jour Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p> <p>Rédaction d'un rapport à partir d'un dossier portant sur les missions, compétences et moyens d'action des collectivités territoriales, assorti de propositions opérationnelles Méthodologie – Travail en mode projet – devoirs à distance – examen blanc en présentiel – ressources à distance Présentiel : 24 h / 4 jours (dont 3 h dédiées à l'examen blanc) Distanciel : 15 h / 2,5 jours (dont 3 h par devoir soit au total 9 h pour 3 devoirs)</p>
<p>Apport de connaissances</p>	<p>Culture territoriale Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 24 h / 4 jours</p>
<p>Epreuve d'admission pour les admissibles</p>	<p>Entretien avec le jury Projet professionnel et acquis de l'expérience – Méthodologie – Mise en situation – ressources à distance Présentiel : 12 h / 2 jours Distanciel : 3 h / 0,5 jour</p>
<p>Total jours</p>	<p>Présentiel : 9 jours Distanciel : 8 jours</p>

Pour connaître la programmation annuelle des préparations, consultez la rubrique Préparations des concours et examens du site de la délégation.

L'inscription à la préparation ne vaut pas inscription au concours ou à l'examen.
L'inscription au concours ou à l'examen est une démarche personnelle que vous devez réaliser vous-même auprès du centre de gestion organisateur.